



Extrait du UNSA Fonction publique

<http://www.unsa-fp.org/?Agenda-social-2012-dans-la>

Agenda social 2012 dans la Fonction publique

- Action sociale -



Date de mise en ligne : lundi 9 janvier 2012

Copyright © UNSA Fonction publique - Tous droits réservés

5 janvier 2012 - François SAUVADET, Ministre de la Fonction publique, a présenté l'agenda social 2012 à l'ensemble des organisations syndicales.

Le ministre de la Fonction publique, après avoir rendu hommage aux organisations syndicales pour leur engagement sur l'ensemble des dossiers en 2011 et s'être félicité de la qualité du dialogue social, a rappelé que le principe de la présentation de l'agenda social existait à la Fonction publique depuis 2008, et a annoncé, en présentant le calendrier détaillé, un 1er semestre intense.

Il souhaite continuer de travailler dans un esprit de dialogue social constructif malgré les différences de point de vue identifiées. Il a tenu à saluer l'implication très importante de chacun, de part et d'autre, dans le déroulement des récentes élections professionnelles. Enfin, concernant les droits et moyens syndicaux, pour le ministre « il n'y a pas de liberté syndicale sans transparence ni moyens ».

Les chantiers qui vont être ouverts ou poursuivis en 2012 sont les suivants :

1 - DIALOGUE SOCIAL :

a) réglementaire

- ▣ Présentation du projet de circulaire relative aux Comités Techniques.
- ▣ Publication des décrets CCFP et CSFPE ainsi qu'installation des dits comités.
- ▣ Réunion de concertation relative au Médiateur (axe 1 du relevé de conclusions), décret « médiateur » vu en CCFP et installation de celui-ci.

b) droits et moyens :

- ▣ Une concertation aura lieu sur les moyens CSFPE et CCFP, les NTIC, la transparence et les moyens des organisations syndicales ainsi que sur la mutualisation.
- ▣ Publication des décrets suivants : Décret de 1982 modifié, subventions de la FPE, décret NTIC ainsi que celui concernant la carrière des représentants syndicaux (après concertation).

2 - POLITIQUE SALARIALE :

- ▣ décret sur le relèvement de la rémunération des bas de grille suite à l'augmentation du SMIC.
- ▣ déclinaison du barème PFR pour la catégorie C ainsi que pour les sociaux.
- ▣ Bilan du NES
- ▣ Supplément familial de traitement
- ▣ Convergence indemnitaire REATE
- ▣ Rendez vous salarial mi-juin 2012

3 - FUSIONS ET CORPS INTERMINISTERIELS :

- ▣ les infirmières d'Etat et de la FPT, ainsi que les corps socio-éducatifs, seront concernés.
- ▣ les différents décrets les concernant ainsi que le décret d'adhésion des attachés (CIGEM) seront établis.

4 - AGENTS NON TITULAIRES :

- ▣ 6 comités de suivi au cours du 1er semestre sont programmés.
- ▣ présentation du projet de décret et du projet de circulaire

- ▣ passage en CSFPE du décret

Le ministre a rappelé que la traduction législative de l'accord sur les agents non titulaires est au coeur de ses priorités. La loi sera votée avant la fin de l'actuelle législature.

5 - EGALITE HOMMES/FEMMES :

- ▣ un protocole d'accord est prévu mi-février précédé de 2 réunions de négociations et 1 réunion conclusive.
- ▣ présentation d'un décret le 26 avril.

6 - GESTION DES AGES DE LA VIE :

- ▣ présentation du rapport Brindeau début février
- ▣ réunions de concertation pour parvenir à un relevé de conclusions début mai.

7- TELETRAVAIL :

- ▣ présentation du rapport CGIET début février
- ▣ 1 réunion de concertation qui donnerait lieu à l'établissement d'un document cadre mi avril.

8 - ENCADREMENT SUPERIEUR :

Les 3 versants de la fonction publique sont concernés. 1 ou plusieurs réunions de concertation se dérouleront afin d'avoir une traduction réglementaire fin 2012.

9 - GOUVERNANCE :

- ▣ les CSFPE, CSFPH et CSFPT ainsi que plusieurs CCFP sont programmés.
- ▣ 1 réunion de le COMMOD sur les valeurs du service public et de la Fonction Publique est programmée en 1ère quinzaine d'avril.
- ▣ suivi accord Santé et sécurité au travail dans la fonction publique :
- ▣ 2 réunions prévues d'ici fin janvier.
- ▣ codification : 3 réunions programmées.

L'UNSA Fonction Publique a rappelé sa volonté de voir mettre en oeuvre un dialogue social digne de ce nom, a dénoncé le fait que les multiples annonces faites, sans aucune information préalable des organisations syndicales, étaient inadmissibles (exemple : la journée de carence).

Elle a particulièrement insisté sur différents points :

- ▣ Le non relèvement du point d'indice et les conséquences fâcheuses en termes de pouvoir d'achat des agents.
- ▣ La refonte des grilles qui est une absolue nécessité.
- ▣ Le NES ne peut faire l'objet que d'un point d'étape, pas d'un bilan car il n'est pas appliqué partout.
- ▣ Sur les ANT, l'UNSA Fonction publique a bien entendu le ministre mais n'en demeure pas moins inquiète sur « le timing » proposé. Elle a demandé à être informée des amendements gouvernementaux et parlementaires et destinatrice des premiers travaux engagés.
- ▣ La nécessité d'un nombre de réunions suffisant suite à l'accord Santé et Sécurité au Travail, en particulier en ce qui concerne les risques psycho-sociaux.
- ▣ L'absence de réflexion sur les missions du service public, contrairement aux engagements antérieurs du gouvernement.

En outre, dans le cadre du plan d'austérité et des annonces de François FILLON en novembre, l'UNSA Fonction

Publique a demandé qu'une information détaillée soit donnée aux organisations syndicales compte tenu des changements importants intervenus dans le calendrier de la réforme 2010 des retraites (accélération des reculs d'âge pour la retraite), afin de mesurer toutes les conséquences concrètes pour les agents.

L'agenda social proposé aux organisations syndicales est conséquent.

Il couvre des sujets essentiels pour le quotidien et l'avenir des agents publics et les discussions qui vont s'engager sur ces thème se doivent d'aboutir.

Cependant, l'expérience nous a souvent prouvé que « les bonnes résolutions » de début d'année n'étaient pas toujours tenues, en particulier une année électorale.